

Nous, usagers, constatons une détérioration du service public, alors que nous souhaitions, avec le nouveau cahier des charges, une amélioration et une modernisation des transports collectifs en bus : c'est l'inverse qui nous est proposé.

- Suppressions de lignes, donc temps de parcours plus longs,
- Suppressions d'arrêts,
- Modifications des itinéraires,
- Arrêts non desservis les dimanches,
- Diminution des rotations,
- Suppression de la navette des centres-ville (Arles et Tarascon) et paiement pour son circuit subsistant,
- Suppression de la gratuité pour tous les retraités,
- Augmentation du tarif pour certains scolaires,
- Dégradation conséquente des conditions de travail des salariés de ENVIA.

La liste est incomplète car nous n'avons pas encore déterminé l'ensemble des conséquences de la nouvelle organisation.

Le Président de la communauté d'agglomération se justifie dans la presse locale et avance l'argument financier. Argument classique de comptable sans se référer à l'impact des coûts induits pour la population en termes de pollution, de santé, de lien social, de besoins des personnes et des familles, de cohérence avec le monde du travail et scolaire.

Le comité de défense du service des transports demande à la Communauté d'Agglomération ACCM de mettre en place un véritable service public de transports en commun qui assure la continuité l'adaptabilité et l'égalité. Elle doit aussi exercer son contrôle réglementaire de donneur d'ordres sur les conditions de travail des salariés et intervenir pour la satisfaction de leurs revendications auprès de l'entreprise ENVIA.

BUS ENVIA, dérapage (in)contrôlé de l'ACCM en charge de l'organisation des transports collectifs sur son territoire.

Le comité de défense du service des transports collectifs, créé le 30 juillet 2018, organise une réunion ouverte à toutes et à tous pour débattre et réagir à la dégradation.

**Le jeudi 20 septembre 2018
à 17 h 30
à la Bourse du Travail,
3 rue Parmentier, Arles.**